

Doing Research en **TUNISIE**

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Août 2025



Doing Research en **TUNISIE**

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Août 2025

AVERTISSEMENT :

Un partenariat financier et programmatique entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) et Expertise France (EF), a permis au Global Development Network (GDN) d'inclure la Tunisie dans son initiative mondiale phare Doing Research (DR). Ce projet est soutenu par Savoirs éco, projet financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France qui vise à appuyer les Structures Productrices de Savoirs à vocation Économique (SPSE) en Tunisie.

Les opinions exprimées dans ce document ne reflètent pas nécessairement celles du MESRS, de l'EF ou du GDN.

Le Global Development Network est une organisation internationale publique qui soutient la recherche en sciences sociales de haute qualité et axée sur les politiques dans les pays à faible et moyen revenu afin de promouvoir une vie meilleure.

Le Forum des sciences sociales appliquées (ASSF) est une organisation non gouvernementale tunisienne à but non lucratif créée en 2011. Grâce à son rôle d'institution de recherche efficace, l'ASSF vise à contribuer à la résolution des problèmes sociaux, à soutenir les initiatives de réforme, à éclairer les politiques publiques et à influencer les législations et les institutions.

Titre : Doing Research en Tunisie - Résumé Exécutif

Auteur/autrices : Abdelwahab Ben Hafaiedh, Alma Hafsi , Salwa Trabelsi, Ikram Dridi, Ida Saidani, Mounir Saidani, Riadh Safi, Ali Ben Abdallah, Naceur Blah

Publié par : Global Development Network

Design : Suresh Kumar

Edition : 1

Copyright : GDN et ASSF

Citation suggérée : ASSF, Doing Research en Tunisie - Résumé Exécutif. Renforcer la recherche et les systèmes de recherche dans les sciences sociales en Tunisie. Global Development Network, 2025.

DOI : 10.69814/DRTUNISIAES/FR/202503

Coverpage Photo Credit : iStock/BTWImages

DOING RESEARCH – RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La Tunisie dispose d'un écosystème de recherche dynamique mais fragmenté, dans lequel les universités occupent une place centrale tout en demeurant largement déconnectées des sphères politiques et de la société civile. Le programme Doing Research (DRA) en Tunisie met en lumière cette situation en identifiant des obstacles structurels tels que le financement limité, la coordination insuffisante et la faible valorisation des résultats de la recherche, tout en proposant des mesures concrètes pour mieux aligner la recherche sur les priorités du développement national.

Le programme démontre également que le renforcement du lien entre la science et la société nécessite non seulement un accroissement des ressources et une réforme institutionnelle, mais aussi l'instauration d'une nouvelle culture de l'engagement. La mise en œuvre de ces recommandations contribuera à faire de la recherche en sciences sociales un levier essentiel pour des politiques publiques inclusives et fondées sur des données probantes en Tunisie.

La mise en œuvre de Le programme Doing Research en Tunisie s'est déroulée entre mars 2024 et janvier 2026 dans le cadre d'un partenariat programmatique entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) et Expertise France (EF), dans le cadre du projet Savoirs Éco financé par l'Union Européenne (UE). Le Forum des sciences sociales appliquées (ASSF) a constitué l'équipe de recherche interdisciplinaire, coordonnée par le Prof. Abdelwahab Ben Hafaiedh, de l'Université de Tunis.

1. Analyse du contexte

La recherche en sciences sociales en Tunisie est étroitement liée à la situation politique du pays. Depuis l'indépendance du pays en 1956, une relation positive et collaborative s'est historiquement développée entre les instances décisionnelles et la sphère académique. Au cours des dernières décennies, la recherche est devenue un levier du progrès national.

Cette dynamique a favorisé une coopération constructive, permettant aux résultats de la recherche d'éclairer les politiques publiques, malgré certaines difficultés. Depuis la révolution de

2011, la Tunisie s'efforce d'évoluer dans un paysage complexe, marqué à la fois par des défis socio-économiques majeurs et par de fortes aspirations démocratiques.

Le DRA en Tunisie révèle plusieurs caractéristiques générales de l'écosystème national de recherche.

- **Les universités publiques, un acteur majeur :**

Les universités publiques tunisiennes demeurent l'épine dorsale du système de recherche et d'innovation. Elles concentrent l'essentiel du capital scientifique du pays. Les universités privées, bien qu'elles jouent un rôle croissant dans l'enseignement de premier cycle, ne se sont pas encore affirmées comme des acteurs significatifs dans le paysage de la recherche.

- **Un écosystème invisible au-delà des universités :**

La recherche en Tunisie se développe également en dehors des universités, mais la visibilité de cet écosystème reste marginale. Le travail des « think tanks » ainsi que celui des associations de recherche souffre d'une légitimité insuffisante, malgré leur contribution significative à la recherche appliquée et aux études pertinentes pour les politiques publiques.

- **Une population de chercheurs jeune et féminine :**

Les chercheurs tunisiens ayant participé à cette étude sont de plus en plus jeunes (68 % ont moins de 46 ans) et majoritairement des femmes (64 %). La féminisation des sciences sociales constitue une opportunité importante, à condition qu'elle s'accompagne d'une représentation accrue des femmes dans les postes de direction et de gestion au sein des laboratoires et unités de recherche.

Contexte sociopolitique

Depuis l'indépendance, le discours officiel a présenté la recherche scientifique comme un outil de développement, et les sciences sociales, bien que marginales, ont participé à cet effort.

Au cours des décennies suivantes, les relations oscillantes entre les sciences sociales et les politiques publiques ont souvent reflété la tension plus large entre l'autonomie du monde universitaire et le pouvoir de l'État, avec des

moments de collaboration suivis de périodes de méfiance.

Contexte économique

Les investissements publics dans les universités et les établissements de recherche publics sont notables malgré un contexte budgétaire difficile. En 2023, le budget du ministère s'élevait à 2 153 millions de dinars, soit 1,34 % du PIB et 4 % du budget de l'État, contre 1 035,237 millions de dinars en 2009 (6 % du budget de l'État). Le financement public de la recherche scientifique est relativement faible, puisque sa part dans le budget du ministère ne représente que 8,5 % en 2023, contre 11 % en 2009. Les défis majeurs incluent des ressources financières limitées, une allocation inefficace des fonds existants, des procédures bureaucratiques complexes et une coordination interministérielle insuffisante dans le domaine de la recherche scientifique.

Contexte international

Les opportunités d'emploi à l'étranger, notamment dans les pays du Golfe et surtout pour les économistes, entraînent une « fuite sélective des cerveaux ».

Par ailleurs, la domination croissante de l'anglais dans la publication scientifique marginalise les productions en arabe et en français, notamment dans des disciplines telles que l'histoire, la sociologie ou l'anthropologie.

La sociologie tunisienne, ainsi qu'une grande partie de la recherche menée par les « think tanks » et les associations, promeut et développe des travaux solidement ancrés dans les réalités locales. Ces recherches utilisent de plus en plus l'arabe et le dialecte tunisien (notamment dans les podcasts et sur les réseaux sociaux) et privilégient des canaux de diffusion destinés au grand public. Ces stratégies exigent de trouver un équilibre entre la sensibilisation du public et les risques de simplification excessive et d'appauvrissement conceptuel.

2. Cartographie de la recherche en sciences sociales

En Tunisie, la majorité des chercheurs (enseignants-chercheurs) sont rattachés à des entités de recherche relevant du Ministère de

l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Cependant, le système national de recherche est essentiellement composé des universités, à travers leurs entités (laboratoires et unités de recherche) ; des établissements publics de recherche (centres de recherche et centres de ressources technologiques) ; des institutions publiques de santé, des centres techniques, des technopôles et des pôles de compétitivité.

Institutions d'enseignement supérieur et de recherche

Les sciences sociales et comportementales représentent la part la plus importante des inscriptions dans les établissements d'enseignement supérieur tunisiens : 91 828 étudiants, soit près de 45 % de la population étudiante. Mais les enseignants-chercheurs en sciences sociales ne représentent que 22,1 % des professeurs titulaires et associés (en 2022-2023).

Géographiquement, la majorité des structures universitaires de recherche en sciences sociales se trouvent dans le « Grand Tunis » un ensemble de villes et d'agglomérations regroupées autour de la capitale du pays. Cette zone représente 20 % de la population du pays, mais elle abrite cinq des treize universités publiques du pays (Tunis, Tunis El Manar, La Manouba, Carthage et l'université de Zitouna). 75 % des organismes de recherche publics sont situés dans cette zone, ainsi que la majorité des 85 universités privées reconnues par le MESRS.

Gouvernement et agences publiques de financement

La recherche hors université occupe une place significative dans le domaine des sciences sociales en Tunisie. Plusieurs établissements publics, généralement rattachés à des ministères sectoriels, complètent l'action des universités publiques et bénéficient d'un degré notable d'autonomie scientifique. Les annuaires nationaux recensent environ 40 centres de recherche, dont une douzaine opèrent dans le domaine des sciences humaines et sociales au sens large.

Société civile

Les organisations scientifiques et les « think tanks » occupent une place modeste dans le paysage de la recherche tunisienne. Le champ de recherche est également relativement restreint, avec trois domaines qui dominent le secteur : activités

culturelles et artistiques (23,3 % des associations); défense des droits économiques et sociaux (12,2 %); et défense des droits humains (11,8 %).

Les organisations et institutions internationales sont de plus en plus présentes en Tunisie, à l'instar de centres ou instituts de recherche qui interviennent à l'échelle régionale et sont rattachés à des institutions ou placés sous la supervision de ministères dans leurs pays d'origine.

La gouvernance de la recherche en sciences sociales en Tunisie révèle un paradoxe frappant. D'une part, le pays dispose d'institutions telles que le Centre d'études et de recherches économiques et sociales (CERES), conçues pour jouer un rôle central dans le domaine de la recherche en sciences sociales. D'autre part, le projet DRA en Tunisie révèle que seule une minorité de chercheurs (10,8 %) connaît l'existence d'une structure nationale, tandis que 28,3 % ne savent pas qu'un tel organisme national existe.

Cette méconnaissance généralisée reflète un écosystème de recherche fragmenté dans lequel les chercheurs travaillent souvent en silo, développant des projets en marge des dispositifs institutionnels et parfois négligeant les mécanismes de soutien existants. Les jeunes talents, faute de perspectives claires, cherchent des opportunités à l'étranger. La recherche, bien que riche et pertinente dans le contexte tunisien, peine à influencer les politiques publiques ou à trouver un écho au sein de la société.

Méthodologie et échantillonnage

Le paysage de la recherche en Tunisie a d'abord été segmenté selon différentes catégories (type d'établissement, taille, emplacement). Ensuite, un plan d'échantillonnage a été proposé afin de définir le nombre de chercheurs ciblés par l'enquête dans chaque sous-groupe. L'étude a estimé que la Tunisie compte 5 807 chercheurs en sciences sociales. Ce groupe a été stratifié selon certaines catégories clés (type d'établissement, taille, emplacement), ce qui a permis de définir un échantillon représentatif de 400 chercheurs à contacter.

Sur le terrain, un envoi par courrier électronique et un suivi ont été réalisés auprès de l'ensemble des 5 807 chercheurs travaillant dans les différentes entités de recherche en sciences sociales. 489 chercheurs ont répondu à l'enquête par email, et les réponses ont été pondérées selon les

critères de stratification initiaux afin d'assurer la représentativité.

Par ailleurs, une douzaine d'administrateurs et une autre douzaine de décideurs politiques ont également été interrogés.

3. Résultats

Démographie

La majorité des répondants (64 %) étant des femmes confirme l'hypothèse de la « féminisation » des sciences sociales, validée empiriquement. La plupart des participants (65 %) appartiennent aux tranches d'âge 27-36 ans et 37-46 ans, reflétant une forte représentation des chercheurs en début ou milieu de carrière. Les jeunes chercheurs, âgés de 18 à 26 ans, ne représentent que 2,3 %, et sont ainsi quasiment absents du paysage de la recherche.

En termes de répartition disciplinaire de l'échantillon, 41,3 % étaient en gestion, 24 % en économie, 6,3 % en sociologie et 4,7 % en droit..

Production scientifique et formation

Le rythme de publication en sciences sociales a connu une accélération exponentielle, passant de 9 articles en 2000 à 517 en 2023. Cependant, près d'un quart des articles tunisiens restent non cités, et la majorité des auteurs principaux (80 %) n'ont publié qu'un seul article au total.

La formation des chercheurs en Tunisie présente également un paradoxe. En amont, le système doctoral produit chaque année entre 1 500 et 2 000 doctorats par an. Cependant, cette massification comporte des risques : elle tend à affaiblir les standards de qualité et à dévaloriser le diplôme, compromettant ainsi la rigueur scientifique et le suivi personnalisé des doctorants.

En aval, les difficultés rencontrées lors de la formation initiale ont des répercussions à long terme. Les nouveaux docteurs, bien que nombreux, se sentent insuffisamment préparés pour l'avenir. En effet, seuls 27,3 % des répondants estiment que leur domaine offre des perspectives de carrière attractives, tandis que 28,5 % déclarent le contraire.

Diffusion de la recherche

Une très large majorité des répondants (85,8 %) indique ne pas avoir participé à l'élaboration de

politiques publiques. Ce chiffre traduit un manque notable d'implication des chercheurs dans le processus décisionnel, limitant ainsi l'influence de la recherche sur les politiques publiques.

Produits de communication scientifique

L'analyse des réponses concernant le nombre de documents produits chaque année, tels que les notes de politique ou les livres blancs, révèle des tendances claires : la majorité des répondants (57,6 %) déclarent produire 1 à 2 documents par an.

Vulgarisation scientifique

Avec 69,3 % des chercheurs indiquant ne jamais en contact avec les médias, il est évident que la majorité reste isolée des canaux de communication publique. Cela peut refléter la perception que la recherche est principalement destinée à un public académique, ou bien un manque de formation sur l'importance de la recherche scientifique pour la société.

Exploitation des résultats de la recherche

Le lien entre la recherche et la prise de décision en Tunisie reste limité. Actuellement, une faible proportion de chercheurs (16,5 %) a contribué directement à l'élaboration de politiques publiques. Cependant, l'influence indirecte semble croissante, puisque la moitié des chercheurs notent que leurs travaux sont cités dans des rapports officiels, tendance particulièrement marquée en économie et en gestion.

4. Recommandations : Pour une recherche en phase avec la société

Pour dépasser ces tensions et construire un nexus science-politiques publiques robuste, une action concertée est nécessaire. Les recommandations suivantes visent à réorienter les financements vers la recherche à impact sociétal ; à professionnaliser l'interface entre sciences sociales et décision ; et à réformer les critères d'évaluation pour valoriser l'engagement civique et la science ouverte.

Les recommandations sont réparties selon cinq groupes de parties prenantes distincts :

Pour le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

- Prioriser les programmes dédiés à l'impact sociétal.** Allouer des budgets spécifiques aux projets ayant un fort impact sociétal et faire de cet impact un critère d'évaluation.
- Structurer la médiation « science-politique ».** Créer des unités d'interface dans chaque ministère chargées de traduire les résultats scientifiques en recommandations opérationnelles.
- Décloisonner les sciences sociales face aux enjeux transversaux.** Rompre avec l'approche disciplinaire traditionnelle pour orienter les sciences sociales vers une recherche responsable, axée sur la résolution des défis sociaux complexes.

Pour les chercheurs

- Former à l'advocacy scientifique.** Développer des modules de formation obligatoires en communication et en vulgarisation scientifique, incluant des techniques de présentation, de plaidoyer et des stratégies de communication adaptées aux différents publics cibles.
- Partenariats.** Collaborer avec des écoles de journalisme et des médias publics. Ces partenariats pourraient offrir aux chercheurs des ateliers pratiques et des conseils sur la manière de rendre leurs travaux plus accessibles et pertinents pour les décideurs.
- Systématiser les livrables opérationnels.** Exiger un résumé exécutif et une fiche-proposition pour tout rapport de recherche. Ces documents synthétiques permettraient de présenter les résultats de manière claire et concise, facilitant leur utilisation par les décideurs.
- Encourager les carrières hybrides.** Faciliter l'accès des chercheurs à des postes au sein de l'administration. Cela pourrait inclure des programmes de détachement ou de mise à disposition temporaire dans des ministères ou des institutions publiques.

Pour les universités

- Créer des « laboratoires politiques publics ».** Il est essentiel de mettre en place des espaces physiques dédiés où décideurs et chercheurs

peuvent co-concevoir des solutions aux problèmes sociaux.

2. **Certifier les compétences transversales.** Pour les chercheurs en sciences sociales, il n'existe plus seulement des « questions » à étudier, mais bien des problèmes complexes à résoudre, qui exigent une approche transversale. Dans ce contexte, l'acquisition de compétences hybrides devient indispensable, particulièrement au niveau post-licence (master et doctorat). Il apparaît donc important de reconnaître et de certifier officiellement ces compétences transversales.
3. **Développer l'Open Data appliquée.** La création d'un portail national regroupant des données de recherche exploitables par les collectivités serait un atout majeur. Ce portail faciliterait l'accès à des données pertinentes pour les décideurs locaux, permettant ainsi une meilleure prise de décision fondée sur des preuves. Rendre ces données accessibles encouragera également la collaboration entre chercheurs et acteurs de la société, favorisant ainsi des solutions innovantes et adaptées aux besoins locaux.

Pour les think tanks et associations à caractère scientifique

1. **Professionnaliser la veille stratégique et le plaidoyer scientifique.** Il est essentiel de positionner les think tanks tunisiens comme des intermédiaires de confiance et de systématiser la cartographie des chantiers politiques nationaux et régionaux ouverts à l'expertise scientifique, tout en développant une veille prospective pour anticiper les futurs besoins en conseil. Cette démarche doit s'accompagner d'un plan de plaidoyer ciblé à destination des institutions publiques et des bailleurs, mettant en avant la plus-value des analyses scientifiques dans l'élaboration des politiques de développement.
2. **Lancer des « Sprints » d'innovation publique thématiques.** Organiser des ateliers intensifs et ciblés (« sprints ») réunissant chercheurs, fonctionnaires, acteurs économiques et OSC. L'objectif est de produire en temps limité des notes d'orientation opérationnelle directement utilisables par les décideurs, tout en créant un écosystème de confiance et d'échange.
3. **Structurer des partenariats durables avec l'administration.** Développer des conventions-cadres de coopération avec les ministères

clés (Économie, Éducation, Santé, etc.) pour formaliser le rôle de conseil des think tanks. Cela pourrait inclure la participation systématique à des comités d'experts attachés aux programmes publics; la co-construction d'indicateurs de suivi-évaluation des politiques ; et l'accès facilité aux données publiques nécessaires aux analyses.

4. Renforcer les capacités en communication stratégique et en médiation scientifique.

Former les chercheurs à la vulgarisation haute impact et à la prise de parole dans les médias, mais aussi au dialogue avec les parties prenantes non académiques. L'enjeu est de traduire les résultats de la recherche en messages percutants, adaptés aux réalités des décideurs et du grand public.

5. Diversifier les sources de financement et garantir l'indépendance intellectuelle

en explorant des modèles hybrides associant des financements publics conditionnés à l'évaluation par les pairs ; des contrats de prestation avec des institutions internationales ; un mécénat dédié encadré éthiquement ; et un fonds national dédié au conseil scientifique public, abondé par l'État et des partenaires techniques.

6. Incuber l'innovation politique par des démonstrateurs locaux.

Cela serait réalisé en expérimentant des projets pilotes dans des régions ou secteurs tests, et en co-développant des solutions innovantes, éclairées par la recherche, avec les autorités locales.

Pour les décideurs

1. **Instaurer des quotas scientifiques.** Réserver 10 % des postes au sein des hautes instances consultatives à des chercheurs actifs. Cette mesure garantirait une représentation significative des experts scientifiques dans le processus décisionnel, assurant que les politiques publiques soient informées par des données probantes.
2. **Généraliser les études d'impact scientifique.** Il est nécessaire d'effectuer une évaluation systématique par des pairs des propositions de lois majeures avant leur adoption. Cela permettrait d'assurer que les décisions législatives reposent sur des recherches rigoureuses et pertinentes, renforçant ainsi la qualité des politiques publiques.

3. Créer un baromètre annuel. Mettre en place un baromètre annuel pour mesurer l'utilisation effective des recherches dans les politiques publiques. Actuellement, 30,2 % des chercheurs ignorent si leurs travaux sont

utilisés. Ce baromètre fournirait des données essentielles sur l'intégration de la recherche dans le processus décisionnel et identifierait les domaines nécessitant une amélioration.



www.gdn.int

